

Abes et BnF : vers la co-production des données à l'échelle nationale

La Transition bibliographique a conduit au renforcement de la collaboration entre les deux institutions, passée d'une dynamique d'échange à une logique de production commune de données de qualité.

Depuis 25 ans existent en France deux agences bibliographiques : l'Abes, porteuse du déploiement du catalogue collectif des collections de l'enseignement supérieur et de la recherche et chargée notamment du signalement national des périodiques et du dépôt légal des thèses, et la Bibliothèque nationale de France, détentrice de collections prestigieuses, bénéficiaire du dépôt légal de (presque) toute la production culturelle française, et responsable de deux centres nationaux, Rameau et ISSN. Chacune de ces agences est responsable d'animer et soutenir un réseau documentaire – bibliothèques universitaires et de recherche pour l'Abes, bibliothèques municipales et départementales pour la BnF – auquel fournir expertise et services bibliographiques.

NAISSANCE D'UN COMITÉ STRATÉGIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La coopération initiale entre les deux agences s'est concentrée sur la normalisation et la fourniture de données bibliographiques, issues de la Bibliographie nationale française ou du Répertoire des centres de ressource du Sudoc, les données et les services des deux agences convergeant au sein du Catalogue collectif de France.

A bien des égards, l'arrivée du modèle de données FRBR, publié par l'IFLA¹ en 1997-1998, en lien avec l'émergence du Web de données, a entraîné une évolution profonde des relations entre les deux agences. La mise en *open data* de leurs données respectives marque un changement de paradigme dans l'accès à l'information, désormais considérée comme devant être libre. Dans ce contexte est publiée en 2010 la première version du code RDA², déclinaison pratique du modèle abstrait FRBR, sur lequel les deux agences vont être amenées à se prononcer. C'est tout d'abord sous l'égide de la Commission nationale Information et documentation de l'Afnor, de son petit nom CN 46, que se mettent en place deux groupes de réflexion, l'un technique, l'autre stratégique, qui vont examiner ce code. Les deux agences y sont fortement présentes et actives, aux côtés

d'autres représentants métiers ou politiques – ministères de tutelle, centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques. Les premiers travaux de ces groupes aboutiront en 2011 à la définition d'une position française vis-à-vis de RDA qui constitue le coup d'envoi symbolique de la Transition bibliographique française. Devenu en 2014 programme national, la Transition bibliographique est désormais confiée au pilotage conjoint des deux agences : la convention de coopération entre Abes et BnF est alors revue en profondeur pour mettre en valeur une coopération bibliographique au sens large, dont l'échange de données n'est qu'une manifestation entre autres. Elle place l'action des deux partenaires sous l'égide d'un Comité stratégique bibliographique, garant d'une politique bibliographique nationale, où siègent les directions et ministères de tutelle des deux agences. La convention actuelle entre BnF et Abes, si elle élargit les axes de coopération, respecte l'esprit de 2014.

UNE COLLABORATION RENFORCÉE

La coopération se matérialise au quotidien par des relations étroites entre services et agents concernés des deux agences, et deux fois par an par une réunion opérationnelle associant experts métiers et informatiques pour un échange d'informations et de bonnes pratiques ainsi qu'une révision de la réflexion stratégique. Plusieurs dossiers associent en synergie les deux agences. Ainsi, pour le signalement des périodiques, l'Abes a développé l'application Cidemis qui facilite pour les établissements de son réseau l'attribution d'ISSN par la BnF. La BnF fournit les fichiers Kbart correspondant à ses périodiques numérisés : le chargement dans Bacon, au-delà du service au réseau Sudoc, permet de repérer d'éventuelles incohérences de signalement qui sont renvoyées à la BnF, participant ainsi d'un cercle vertueux d'amélioration conjointe de la qualité. De même, s'est mis en place un partage des tâches autour de l'EAD³. Les deux agences siègent conjointement dans le groupe national « EAD en Bibliothèque »⁴, le site Internet étant hébergé et maintenu par

l'Abes mais alimenté par le webmestre du département des Métadonnées de la BnF, schéma d'organisation que l'on retrouve pour le site Transition bibliographique⁵.

De fait, les relations entre les deux agences ont connu un avant et un après Transition bibliographique. Le co-pilotage du programme, le partage des responsabilités sur l'animation ou la participation conjointe aux différents groupes de travail, la nécessité de construire ensemble et en cohérence l'implémentation normative dans les formats constituent autant d'occasions d'échanges, de réunions d'instruction qui ont renforcé les liens entre les équipes, la meilleure compréhension des enjeux et des contraintes de chacun et le partage de bonnes pratiques.

UN TRAVAIL FÉDÉRÉ POUR LE FICHER NATIONAL D'ENTITÉS

La réalisation du Fichier national d'entités⁶ constitue, dans cette perspective, non seulement l'aboutissement de la Transition bibliographique, mais une étape supplémentaire de maturité des relations entre agences. En passant du co-pilotage d'un programme national à la co-construction d'une application bibliographique, dont la mise en œuvre opérationnelle s'appuie sur l'expérience des groupes de travail de la Transition bibliographique, le FNE marquera l'aboutissement d'une mise en commun des compétences des deux agences et de leur réseau, mais également l'évolution d'une dynamique d'échanges de données vers celle de la co-production d'entités de qualité, au service d'une communauté élargie d'utilisateurs.

FRÉDÉRIQUE JOANNIC-SETA

Directrice du département des Métadonnées à la Bibliothèque nationale de France
frederique.joannic-seta@bnf.fr

[1] www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frbr/frbr-fr_2012.pdf

[2] RDA : Ressources : description et accès

[3] EAD : Encoded Archival Description

[4] www.ead-bibliotheque.fr

[5] www.transition-bibliographique.fr

[6] www.transition-bibliographique.fr/fne/historique-projet-fichier-national-entites